



Paris, le 29 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le rapprochement de BNP Paribas et Fortis Banque largement approuvé par les actionnaires de Fortis Holding

BNP Paribas tient à remercier les actionnaires de Fortis qui ont voté en faveur du projet de rapprochement lors des assemblées générales des 28 et 29 avril 2009. Il remercie également ses partenaires :

- Les Etats belge et luxembourgeois, pour leur constance dans leur volonté de voir ce projet aboutir, dans l'intérêt des clients, des salariés et des actionnaires.
- Fortis Holding, avec lequel le groupe BNP Paribas est désormais lié par un accord industriel de long terme dans le domaine de l'assurance.

La mise en œuvre du rapprochement, qui reste soumis à l'approbation des autorités réglementaires, permettra à Fortis Banque et à BNP Paribas de construire un nouvel ensemble leader en Europe, dont la vocation principale est de soutenir l'économie réelle : crédit aux particuliers et aux entreprises, gestion de l'épargne, financement des grands projets et accompagnement des exportateurs.

L'union de BNP Paribas et de Fortis Banque fera du groupe le N°1 de la zone euro par les dépôts, avec 540 milliards d'euros. Ce sera le seul groupe de services financiers européen disposant de 4 marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Grande banque des particuliers, le nouvel ensemble sera aussi l'un des tout premiers acteurs européens en matière de banque des entreprises et des institutionnels, ainsi que dans les métiers de banque privée et de gestion d'actifs. Outre ses marchés domestiques, le nouveau groupe disposera de positions fortes sur de nombreux autres marchés de banque de détail, tels que les Etats-Unis, le Bassin méditerranéen (en particulier Turquie et Maghreb), Pologne, Ukraine.

Pour les clients de Fortis Banque, le rapprochement est une bonne nouvelle. Ils vont pouvoir bénéficier dans leur relation bancaire de la solidité de BNP Paribas, ainsi que de ses plateformes de service mondiales, dans la continuité du service de proximité apporté par leur agence et leur conseiller bancaire habituel.

BNP Paribas réaffirme son engagement envers les économies belge et luxembourgeoise. Au sein du groupe BNP Paribas, Fortis Banque restera une banque de plein exercice. L'ensemble des centres de décision concernant les clients belges et luxembourgeois



resteront à l'échelon local. De même, les dépôts collectés par les réseaux de banque de détail seront entièrement recyclés sous forme de crédits à l'économie dans le pays de collecte.

Le président du Conseil d'administration de Fortis Banque sera belge. BNP Paribas rappelle son engagement de disposer, à l'avenir, de plusieurs centres de compétences européens ou mondiaux basés en Belgique et au Luxembourg. BNP Paribas ne possédant pas de réseau d'agences en Belgique et au Luxembourg, les problématiques en matière d'emploi liées au rapprochement seront limitées. Si des gains de productivité s'avéraient nécessaires, BNP Paribas s'est engagé à les aborder en privilégiant la mobilité naturelle et les rotations au sein du groupe.

Durant les mois récents, les échanges entre les équipes de Fortis et celles de BNP Paribas ont permis de confirmer l'engagement réciproque des collaborateurs et les traits culturels communs qui les caractérisent, et qui vont faciliter le processus de rapprochement. BNP Paribas remercie à cette occasion les salariés de Fortis Banque pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve tout au long de ces derniers mois en continuant à s'impliquer résolument aux côtés de leurs clients et de leurs projets.

Aujourd'hui le nouvel ensemble représente plus de 200 000 collaborateurs, répartis dans plus de 85 pays. Au cours des prochaines semaines seront nommés le nouveau Conseil d'Administration, le Comité de Direction et le Comité Exécutif de Fortis Banque. En parallèle les 61 groupes de travail se mettront à l'oeuvre pour mener à bien le rapprochement.

Le conseil d'administration de BNP Paribas accueillera quant à lui deux nouveaux administrateurs qui seront désignés par le gouvernement belge.

BNP Paribas donnera davantage de détails sur les prochaines étapes du rapprochement lors de la conférence de presse relative à la présentation des résultats du premier trimestre du 6 mai prochain.

Baudouin Prot, directeur général de BNP Paribas a déclaré : « Cette attente plus longue que prévue nous aura donné l'occasion de renforcer notre dialogue avec les équipes de Fortis et de mieux apprécier et comprendre la Belgique dans sa richesse et sa diversité. Conformément à la vocation de BNP Paribas, nous sommes déterminés à servir l'économie des pays où opère Fortis Banque. C'est une condition essentielle à la réussite de notre projet européen. »

Contacts presse :

Antoine Sire	01 40 14 21 06	antoine.sire@bnpparibas.com
Jonathan Mullen	01 42 98 13 36	jonathan.mullen@bnpparibas.com
Christelle Maldague	01 42 98 56 48	christelle.maldague@bnpparibas.com
Céline Castex	01 42 98 15 91	celine.castex@bnpparibas.com
Alia Ouabdesselam	01 40 14 66 28	alia.ouabdesselam@bnpparibas.com
Isabelle Wolff	01 57 43 89 26	isabelle.wolff@bnpparibas.com